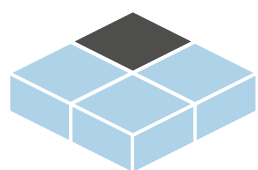




Rapport d'activités



association
Ecoparc

2015

FAUBOURG DU LAC 5, CP 2206
CH - 2001 NEUCHÂTEL
+41 32 721 11 74, WWW.ECOPARC.CH, INFO@ECOPARC.CH

Editorial

Du haut de ses 15 ans, l'association Ecoparc vous souhaite une bonne lecture de son rapport annuel et vous remercie pour votre précieux soutien.

A l'heure de la transition énergétique et écologique, nous sommes tous engagés dans la même et noble mission : cogiter pour agir ensemble, maintenir et pérenniser la santé et les beautés de notre environnement.

Il y a un an, nous avons accepté de prendre la coprésidence en binôme, avec nos complémentarités respectives et notre vision commune d'un monde engagé à réduire ses imperfections et prêt à développer des actions concrètes pour y parvenir.

Avec l'aide d'un comité bien disposé à nous accompagner, nous reviendrons prochainement vers vous avec de nouvelles idées et des réalisations concrètes.

Un grand merci à toutes les forces vives sans lesquelles Ecoparc ne pourrait pas exister.

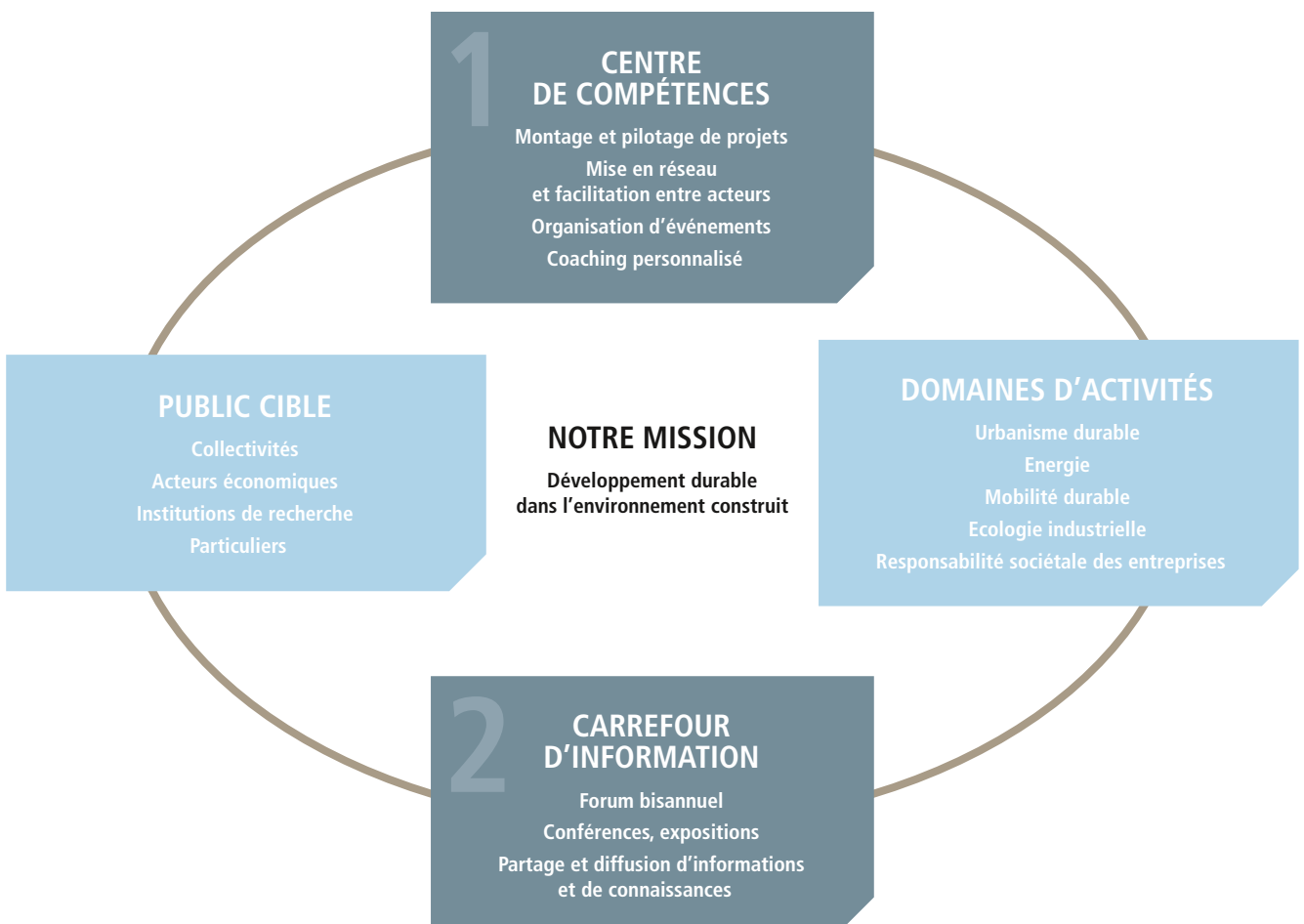
Anne-Marie Van-Rampaey et Suren Erkman

L'association

Ecoparc est une association apolitique, à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Active depuis 15 ans, son objectif est de favoriser l'intégration du développement durable dans l'environnement construit. Pour cela elle travaille sur 2 axes :

CENTRE DE COMPÉTENCE

CARREFOUR D'INFORMATION



L'équipe



Kimberley Mees
Assistante de projets



Daniel Oswald
Directeur



Laetitia Estève
Cheffe de projets



Aude Boni Wagner
Chargée de projets



Danièle Verguet
Responsable administration

Le comité

Suren Erkman, Coprésident

Anne-Marie Van-Rampaey, Coprésidente

Denis Flückiger, Secrétaire

Mathieu Erb, Trésorier

Olivier Arni, Isabelle Chevalley, Théo Huguenin-Elie, Laurent Kurth, Jean-Michel Liehti, François Marthaler, Olivier Neuhaus, Caroline Plachta, Emmanuel Rey, Pierre-Alain Rumley

NOS RÉALISATIONS



Mobilité durable en entreprise

Ce réseau, mis en place en 2014 et piloté par l'association Ecoparc, a pour objectif de favoriser les échanges et le développement de solutions communes au niveau de la mobilité professionnelle des entreprises présentes en Ville de Neuchâtel et environs.

Cette année, les dix entités adhérentes, Baxalta, la BCN, le CPLN, le CSEM, EPFL-Microcity, la HE-Arc, Johnson & Johnson, Phillip Morris, l'Université de Neuchâtel et la Ville de Neuchâtel, représentant 6400 collaborateurs et 8900 étudiants, se sont réunies à deux reprises.

Lors du premier atelier, les entreprises se sont vu présenter les solutions mobilité offertes par Mobilidée et le témoignage de GSK-Novartis concernant sa politique de mobilité des collaborateurs et de gestion des places de parc et ont ensuite échangé sur ces thématiques.

Lors de la second atelier, un représentant de PROVELO est venu exposer les solutions, activités et services fournis par l'association aux entreprises. Cette présentation a été suivie de celle de Philip Morris sur le plan de mobilité qui y a été mis en place. Celle-ci a ensuite donné lieu à une discussion.

Forum.15 - Métropolisation de la Suisse : entrave ou opportunité pour la durabilité ?

Le Forum Ecoparc 2015 a réuni plus de 140 personnes le mercredi 9 septembre 2015, à l'auditorium de Microcity à Neuchâtel. Cette 8^e édition a coïncidé avec les 15 ans de l'association Ecoparc. L'objectif de cette journée était à la fois de faire évoluer la vision d'une Suisse, qui se voit encore rurale alors qu'elle regroupe plus de 80% d'urbains et de faire connaître des approches innovantes en matière de durabilité et de synergies territoriales.

Tout au long de la journée, chercheurs, praticiens et responsables de collectivités publiques de Suisse, de France et des Pays-Bas, reconnus pour leurs qualités oratoires et l'originalité de leurs travaux ont partagé leurs recherches afin de permettre aux participants d'identifier les enjeux inhérents à cette mutation et les démarches à favoriser pour le futur durable des territoires métropolitains.

La matinée a été consacrée à la notion de métropolisation et à l'analyse des spécificités de cette dynamique dans le contexte suisse. Les approches thématiques ont mis en évidence l'importance de structurer cette évolution de l'environnement construit et ont permis d'approfondir les principaux enjeux territoriaux, en particulier le développement relatif à la mobilité et à l'approvisionnement énergétique. L'après-midi a été l'occasion pour les intervenants de partager des expériences réalisées dans le cadre de projets concrets en Suisse et

à l'étranger, notamment avec les exemples de la métropole zurichoise, de la Randstad aux Pays-Bas et du Grand Paris.

Riche en enseignements et visions d'avenir, cette journée a été l'opportunité pour l'ensemble des intervenants et des participants de se pencher sur la possibilité de transformer la métropole suisse en un véritable laboratoire de nouvelles synergies environnementales, socioculturelles et économiques.

Le Forum a par ailleurs donné lieu à la publication d'un cahier spécial de 24 pages inséré dans la Revue Tracés du mois de novembre 2015, distribuée à plus de 4000 exemplaires, qui reprend les principaux thèmes abordés lors de l'événement, agrémentés de nombreuses références.



Urbaine.ch : retour sur une année riche en partage

En seulement trois années d'existence, le projet urbaine.ch a valorisé 17 projets urbains dans le canton de Neuchâtel. En 2015, une nouvelle promenade numérique sur l'urbanisme durable a vu le jour au Locle. Les trois Villes ont invité leurs citoyens à des promenades commentées sur les grands projets de demain, en cours ou achevés, en lien avec l'urbanisme durable. Enfin, un événement d'envergure cantonale a permis de clôturer l'année sur l'importante thématique de la mobilité de demain pour la population neuchâteloise.

Le saviez-vous ? La commune de Val-de-Ruz, issue de la plus grande fusion jamais réalisée en Suisse, s'est lancée en janvier 2013 dans une démarche participative originale pour définir ses priorités de développement avec ses citoyens. Le quartier des Cadolles s'est développé comme un nouveau quartier d'habitation dense et attractif dans un écrin de verdure, libérant ses espaces publics des voitures. Les habitants du quartier du Vieux Châtel et la Ville de Neuchâtel ont voulu montrer qu'il était possible d'habiter en ville autrement en partageant des locaux communs, en se déplaçant autrement qu'en voiture ou encore en créant un véritable jardin public dédié au potager et à la détente.

C'est ce que vous pourrez apprendre des trois nouveaux projets sélectionnés en 2015 pour enrichir la galerie d'urbaine.ch.



Le 13 juin et les 4 et 5 septembre, Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel ont invité leurs citoyens à des promenades commentées. Leur objectif a été de stimuler le dialogue entre d'un côté les citoyens et usagers des villes, et de l'autre côté les techniciens et politiques,

concepteurs de ville qui n'ont que très peu souvent l'occasion de se cotoyer et d'échanger.

Enfin, les porteurs du projet urbaine.ch ont invités les citoyens et les usagers des transports à un apéro-débat le 12 novembre passé au Musée International d'Horlogerie à La Chaux-de-Fonds. Au total 148 personnes ont fait le déplacement pour discuter de l'avenir de la mobilité et des stratégies politiques à mettre en œuvre pour le canton. Après un apéritif animé de petits ateliers de discussion en groupes, les invités ont pu écouter le point de vue du Canton sur les enjeux de la mobilité neuchâteloise durable avec le Conseiller d'Etat Laurent Favre, puis découvrir un exemple de démarche participative, avec la Conseillère communale de Neuchâtel, Christine Gaillard.

Une table ronde de représentants des usagers (habitant de quartier, usager des transports publics, industriel, commerçant, frontalier) s'est exprimée sur la situation actuelle des transports et sur leurs espoirs pour l'avenir. Le débat, orchestré par Laurent Bonnard, a permis de revenir sur des suggestions issues des ateliers, mais également de questionner les élus sur leurs positions. Le mot de la fin a été donné à la première citoyenne du canton, la Présidente du Grand Conseil, Veronika Pantillon. et commentaires de la soirée sont disponibles sur nos pages urbaine.ch.

Réseau de Management Durable REMAD / Ecologie industrielle

Dans le cadre du Réseau de Management Durable REMAD, l'année 2015 a été marquée par le lancement de deux projets pilotes d'écologie industrielle, faisant suite au diagnostic initial d'écologie industrielle et territoriale réalisé au niveau du canton de Neuchâtel; un premier projet dans le Val-de-Ruz et un autre au Locle.

Ecologie industrielle au Val-de-Ruz

Mandaté par la commune du Val-de-Ruz, l'association Ecoparc a réalisé en partenariat avec Sofies un premier atelier de travail sur la zone industrielle de Fontaines, afin d'identifier :

- Les intérêts et besoins des entreprises pour initier une démarche d'écologie industrielle;
- Les premières opportunités d'optimisation des ressources et de mutualisation de services et d'infrastructures entre les différentes entreprises du secteur.

Lors de cet atelier, les 22 participants se sont entendus sur l'importance de prendre des mesures pour améliorer la situation pour les entreprises sur le territoire de la zone de Fontaines. Les principaux enjeux et pistes d'action correspondantes ressortis des 2 groupes de travail ont été répartis en 4 grandes thématiques, interconnectées mais répondant à des objectifs spécifiques: mobilité (accès à la zone et livraisons, sécurité, stationnement), infrastructures et services partagés, structure associative interentreprises, planification et développement régional. Pour chaque thématique, les prochaines étapes ont été proposées pour donner suite aux pistes d'action identifiées.



Suite à ce premier atelier, un dossier NPR a été monté en collaboration avec le RUN, Urbaplan et Sofies pour le déploiement d'une démarche d'écologie industrielle sur l'ensemble du Val-de-Ruz. Le projet a été accepté et se déroulera en deux temps: une première partie en 2016 et une deuxième en 2017.



Ecologie industrielle au Locle

La commune du Locle a souhaité initier une démarche d'écologie industrielle et territoriale au niveau de leur commune avec une priorité sur le secteur des Saignoles; souhait également partagé par Johnson & Johnson, déjà implanté sur le secteur, et Cartier dont la nouvelle usine a vu le jour sur le secteur en automne 2015. Le secteur des Saignoles est inscrit comme pôle de développement régional dans le plan directeur cantonal. Dans le plan directeur communal, ce secteur de 69'000 m² est en propriété communale et est classé ZAE (zone d'activité économique). Le site présente un paysage ouvert et vallonné et constitue un véritable promontoire sur la Ville du Locle. Cette situation privilégiée exige un aménagement qualitatif de haut niveau où la valorisation des qualités environnementales du site et la bonne intégration des nouvelles infrastructures dans le territoire sont prépondérantes.

Cette démarche a été retenue comme cas d'étude dans le programme d'encouragement pour le développement durable de l'ARE et bénéficie d'un soutien financier jusqu'à fin août 2016. Les objectifs consistent à :

- Identifier et prioriser les différentes opportunités en terme de mutualisation des ressources et des services, entre les différentes entreprises du secteur et la commune ;
- Lancer les projets / actions définis comme prioritaires;
- Définir le mode de gouvernance adapté à la zone pour assurer une pérennisation de la démarche et déterminer les prochaines étapes pour un développement sur les autres sites de la commune.

Pour débuter ce projet, un comité de projet a été créé avec les représentants politique et technique de la commune du Locle, un représentant de Johnson & Johnson et un représentant de Cartier. Les premières séances ont déjà permis d'identifier les thématiques ayant un potentiel de projet collaboratif, de prioriser les sujets par rapport à leur importance de mise en œuvre et de définir et engager les premières actions concrètes, à savoir la mise en place de bus navettes et du covoiturage partagés entre Johnson & Johnson et Cartier.



sQUAD, démarré en janvier 2014 et prenant fin en septembre 2015, s'inscrit à la suite du projet fédérateur entre la Suisse et la France Interreg IVA « Eco-Obs : observatoire transfrontalier des écoquartiers » (2009-2012), développé dans un contexte de multiplication des projets transfrontaliers d'aménagement qui font face à des méthodes, des pratiques et des législations bien différentes.

Eco-Obs a permis de développer un outil de travail sous la forme d'une plateforme internet et d'identifier les besoins, les contraintes et les défis dans les projets de quartier durable. Cette plateforme www.eco-obs.net permet à tout opérateur de référencer un quartier durable (existant ou en projet) en le localisant et en le documentant (fiche de valorisation), de l'évaluer et de le suivre à travers les grilles de références technique et stratégique.

sQUAD, un outil transfrontalier pour le développement des quartiers durables

L'association Ecoparc, responsable de la région Arc Jurassien, s'est chargée de l'analyse des quartiers le Corbusier à La Chaux-de-Fonds et de Coteaux-Est à Yverdon-les-bains. Au total 7 cahiers de synthèse permettent de retracer l'aventure des deux années d'activités de recherche et d'ateliers de rencontre et de discussions, l'ensemble est en ligne sur la plateforme. Les partenaires ont amené leurs compétences et connaissances qui ont été synthétisées dans un wiki-squad comptant actuellement 72 articles sur des sujets ayant trait à l'urbanisme durable.

Le 5 juin 2015, l'association Ecoparc a présenté le quartier Ecoparc lors d'une table ronde organisée à Besançon. L'occasion de confronter six quartiers constitués dans des contextes différents et de présenter les différents axes du référentiel écoquartier (démarche et processus ; cadre de vie et usages, développement territorial ; préserver les ressources).

Et plus encore...

Notre **e-infos**, qui paraît trimestriellement, est distribuée sous format électronique à plus de 2000 personnes.

Elle recense et sélectionne pour vous les nouvelles pertinentes en matière de développement durable dans l'environnement construit et comporte des liens vers les sites internet d'intérêt.

Notre site www.ecoparc.ch, véritable infothèque en matière de développement durable dans l'environnement construit, est régulièrement tenu à jour et constitue un trésor d'informations.

Positionnée depuis ses tout débuts en tant qu'acteur pertinent du développement durable, l'association Ecoparc participe régulièrement à des **événements** reconnus afin de présenter ses projets. Ces événements sont également l'occasion de rencontres et d'échanges, favorisant ainsi l'émergence de nouvelles collaborations. Nous intervenons également dans les universités, hautes écoles ou écoles pour des **formations** ou présentations. Notre exposition itinérante **Mission possible : l'habitat de la société à 2000 watts** a séjourné dans plusieurs villes et villages à l'occasion d'événements variés ayant pour thème l'énergie.

Le Réseau des Villes de l'Arc Jurassien en route vers la société à 2000 Watts

Le programme Energie du Réseau des Villes de l'Arc Jurassien (RVAJ) a l'ambition de profiler l'Arc Jurassien comme région phare par rapport aux questions énergétiques. Les actions déployées dans ce programme tendent à rapprocher les communes impliquées de l'ambitieuse société à 2000 watts. La démarche implique les communes de Bienne, Delémont, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel, Moutier, Orbe, Porrentruy, Sainte-Croix, Saint-Imier, Tramelan et Val-de-Travers, et la coordination du programme est assurée par l'association Ecoparc. L'année 2015 constitue la fin de la 2^e étape de ce programme qui a débuté en 2012. Les principales actions qui ont été menées durant cette année 2015 sont énoncées ci-dessous.

Un 2^e bilan énergétique a été réalisé en référence à l'année 2014, suivi d'une analyse de l'évolution des consommations entre 2010 et 2014. Ce premier bilan, ne contenant pas encore les données du Locle, de St-Imier et du Val-de-Travers nous permet déjà de tirer des conclusions encourageantes : après avoir tenu compte des conditions météorologiques particulières, l'année 2014 révèle une consommation équivalant à environ 5'200 watts par habitant, ce qui représente une baisse de près de 7% par rapport à 2010. Si la précision des données ne permet pour l'heure pas de distinguer une tendance en ce qui concerne les consommations thermiques (chaleur) et de carburants (véhicules), nous pouvons voir de manière évidente les améliorations au niveau de la consommation primaire d'électricité. Ceci est en grande partie le fruit des efforts fournis par une majorité des communes qui ont opté pour la mise à disposition par les distributeurs locaux d'un mix électrique 100% renouvelable comme standard à l'ensemble de leurs clients. 10 actions communes ont été définies en commission technique puis validées par la commission politique. En voici quelques exemples :

- L'assainissement de l'ensemble du patrimoine administratif des communes d'ici 2050, ce qui correspond à un taux d'assainissement moyen de 2.8% par an ;
- Le développement d'installations photovoltaïques sur le territoire communal en visant une production équivalant au 20% de la consommation électrique totale d'ici 2050 ;
- La mise à disposition à l'ensemble des clients du courant 100% renouvelable comme standard ;
- La promotion de l'utilisation de véhicules électriques par l'installation de bornes de recharges électriques.

Après Tramelan et Bienne en 2014, les semaines de l'énergie se sont poursuivies en 2015 avec les neuf autres communes engagées dans cet exercice. La majorité d'entre elles ont obtenu des économies d'énergie allant de 3 à 15 %. Ainsi, l'objectif de montrer que des potentiels d'économie existent qui peuvent facilement être mise en place sans perte de confort a été atteint.

Le programme énergie du RVAJ poursuit actuellement son cheminement avec le lancement d'une 3^e étape qui se déroulera de 2016 à 2019 !

BILAN	2015	2014		2015	2014
ACTIFS	244'546	311'460	PASSIFS	244'546	311'460
Actifs circulants	235'153	298'741	Fonds étrangers	98'408	165'374
Caisses	185	202	Court terme		
CCP	159'420	147'371	Créanciers	6'115	14'152
Banque	35'056	35'023	Passifs transitoires	9'793	68'722
Débiteurs	33'318	93'300	Moyen terme		
AFC	330	330	Provision stratégie, projets et parc informatique	39'000	39'000
Actifs transitoires	6'844	22'515	Provision risque Holistic	43'500	43'500
Actifs immobilisés	9'393	12'719	Capitaux propres	146'138	146'086
Mobilier	8'809	11'745	Capital	146'086	143'176
Informatique	584	974	Résultat de l'exercice	52	2'910
PERTES ET PROFITS				2015	2014
TOTAL DES PRODUITS				395'894	411'064
Produits cotisations				38'271	36'006
Recettes et soutiens produits et mandats				253'479	208'952
Subventions				93'500	149'203
Subventions européennes				5'266	0
Don Loterie romande				0	20'000
Autres dons				250	0
Recette EE				15'921	7'431
-TVA due				-10'793	-10'528
TOTAL DES CHARGES				395'842	408'154
Charges projets et mandats				61'436	56'207
Charges de personnel				277'861	301'575
Autres charges d'exploitation				53'219	41'805
Amortissements corporels meubles				3'326	4'567
Provision stratégie et projets				0	4'000
RÉSULTAT				52	2'910

DEVENEZ MEMBRE !

Prrière
d'affranchir

Association Ecoparc

Faubourg du Lac 5
Case postale 2206
CH-2001 Neuchâtel

Nos membres, partenaires et donateurs

L'association Ecoparc tient ici à remercier tout particulièrement ses partenaires officiels, ses membres et ses donateurs qui sont convaincus par les actions menées par l'association et la soutiennent fidèlement depuis des années.

Nos membres sont aujourd'hui au nombre de 98. Certains nous soutiennent depuis la création de l'association en 2000, d'autres se joignent à nous au fur et à mesure des années et des projets.

La liste de nos membres, donateurs/trices et partenaires est disponible sur www.ecoparc.ch

Nos partenaires officiels en 2015



Vous souhaitez devenir membre ou donateur(trice)?

Merci de nous retourner ce formulaire d'adhésion, ou de nous envoyer ces informations par e-mail : info@ecoparc.ch

Un grand merci pour votre soutien !

Cotisations annuelles

Membre individuel de soutien	CHF	100.–
Membre individuel actif	CHF	200.–
Membre collectif de soutien	CHF	300.–
Membre collectif actif	CHF	1'000.–
Donateur(trice) Montant au choix	CHF –

Lieu et date: _____

Signature: _____

Vos coordonnées

Nom: _____ Prénom: _____

Institution: _____

Fonction: _____

Rue: _____ NPA: _____ Localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____